

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

Agressions sexuelles. Deux jours d'audience prévus pour l'affaire qui avait secoué le collège Jehan Le Pôvremoyne

Ghislain Annetta

2-3 minutes

L'affaire avait choqué de nombreuses familles et les enfants concernés. Elle avait été révélée en juin 2023. Un ancien assistant d'éducation du collège Jehan Le Pôvremoyne, de Saint-Valery-en-Caux, est attendu devant le tribunal correctionnel de Rouen la semaine prochaine. L'audience est programmée sur deux jours, mardi 16 et mercredi 17 septembre. Le prévenu, âgé de 29 ans, est poursuivi pour complicité de viol sur mineurs de 15 ans, agression sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par personne ayant autorité, corruption de mineur de moins de 15 ans, corruption de mineur dans un établissement scolaire. Les faits sont nombreux. Ils ont été commis en majorité à Saint-Valery-en-Caux. Mais d'autres sont signalés à Saint-Pierre-de-Varengueville et Villers-Ecalles.

Les victimes fréquentaient notamment la classe foot-études du collège.

• **A lire aussi.** [Saint-Valery-en-Caux. Agressions sexuelles au collège : l'Académie dénonce "des violences inqualifiables"](#)

Surpris en salle vidéo

Le Cauchois est mis en cause pour ces comportements inappropriés au sein de l'internat de l'établissement scolaire. Comme nous l'expliquions dans [les articles que nous avons consacrés à ce fait divers](#), un collégien interne avait raconté que lors de la diffusion d'un film dans la salle vidéo du collège, mercredi 24 mai 2023, l'assistant d'éducation soupçonné aurait été surpris avec un collégien sur les genoux. "*Il lui faisait un câlin*", rapportait notre interlocuteur. La scène aurait été filmée par une autre assistante d'éducation, terrifiée par ce qu'il se passait, qui aurait alerté sa hiérarchie.

La vidéo aurait permis que des élèves de sixième et cinquième se confient et dénoncent des actes plus graves, caractéristiques d'attouchements sexuels. L'homme avait été placé en garde à vue le 4 juillet 2023 et déféré au palais de justice le 6 juillet sur instructions du parquet de Rouen. Mis en examen, il est depuis en détention provisoire.